



Faculté des Sciences de l'Homme et de l'Environnement

Conseil de Faculté – Séance N°41

Mercredi 16 novembre 2011

« Compte rendu qui a valeur d'information, SOUS RESERVE de correction et validation par le prochain conseil »

Participants :

Collège A	
Pascal DURET	Représenté
Michel DIMOU	Présent
DALLEAU Georges	Présent
Harry BOYER	Représenté
François GARDE	Absent
Collège B	
Chantal VERKINDT	Présente
Alain BASTIDE	Absent
Marie CHIRON	Présente
Dominique MORAU	Présent
Patrick DESMOULINS	Présent
Collège IATOS	
Bruno BONAZZI	Présent
Vanessa DIJOUX	Présente
Chantale RICHAUVET	Présente
Personnalités extérieures	
Jean-Luc LHEMANNE	Représenté
Nazir PATEL	Absent
Marc-André HOAREAU	Absent
Bernard REYNAUD	Absent
Personnes assistant également au Conseil	
Jean-Michel DELAPLACE	Présent
Pierre LEROYER	Présent
Thierry PASSINAY	Présent
Laurent PUREN	Présent
Pascal DENIS	Présent
Etudiants	
Jeremy ANGUILA	Absent
Thomas VIAUD	Absent

Ordre du jour :

- 1) Validation du PV N° 40
- 2) Commission disciplinaire
- 3) Vote des grandes masses et Contrat Objectifs et de Moyens (COM)
- 4) Point CPESIP
- 5) Master Architecture – **Repoussé au 9 décembre**
- 6) Point Bâtiment Administratif
- 7) Point Réussir en Licence
- 8) Point projets COFIP
- 9) Point salon de l'éducation
- 10) Point budget
- 11) Point d'information utilisation des installations sportives le week-end
- 12) CEV
- 13) Questions diverses :
 - Date limite de retour Profils des emplois d'Enseignants Chercheurs Campagne 2012
 - Bourses
 - JPO

Quorum atteint, le conseil débute à 14h15.

Les membres du Conseil se présentent à Mme NATIVEL, responsable de la Direction de la Vie Etudiante du CROUS, invitée du Conseil.

1. Validation du PV N° 40

Validé à l'unanimité.

2. Commissions disciplinaires

Les commissions disciplinaires pour l'année 2011/2012 pour les départements STAPS et SBE sont validées avec deux absentions pour la commission du SBE.

La commission disciplinaire de FLE passera au Conseil du 9 décembre.

3. Vote des Grandes Masses et Contrat d'Objectif et de Moyens

Retour sur la discussion du dialogue de gestion qui a eu lieu avec le président, le directeur financier de l'Université de La Réunion, le doyen et le responsable administratif de l'UFR SHE.

M Leroyer présente le Contrat d'Objectif et de Moyen de notre entité en liaison avec le VGM. Notre COM, au vu de nos évolutions de nos objectifs d'effectifs, de réussite étudiante et d'IP, fait apparaître un besoin au titre de Réussir en licence de 28 085 € et au titre de l'insertion professionnelle d'un montant de 43 380 €. Les mises en stages étant une des particularités fortes de notre UFR.

Concernant les demandes au niveau des masses.

Masse 30 : Charges de personnel

Le renouvellement de 3.5 ETP d'agent non titulaire sur l'année 2012 se chiffre à 87 025,50 €.

Nos besoins en heures complémentaires sont approximativement de 6513 HETD. La valeur forfaitairement allouée à notre UFR est de 300 000 € au titre de HC.

Le recrutement de Mme Julien Mireille sera imputé sur la convention BABELWEB/INTERCOM.

Le besoin s'élève à 17 878,96 €

Le total de masse 30 est de 404 904,46 €.

Masse 10 et 20 : Fonctionnement et investissement

On distingue ici deux sources de financement :

- A caractère général
- A caractère propre

Les ressources à caractère général

Ce financement fait partie du dialogue de gestion, c'est notre dotation de fonctionnement

Les besoins exprimés par les 4 centres de coût de l'UFR sont de 166 884,28 €.

L'arbitrage du président nous alloue une somme de 160 000,00 € se décomposant comme suit :

Au titre de la dotation de fonctionnement : 155 000,00 €

Au titre de la Taxe apprentissage : 5 000,00 €

La répartition par masse est la suivante :

- Le montant de la masse 10 est de 113 500 €
- Le montant de la masse 20 est de 46 500 €

Au niveau, **des ressources à caractère propre**, on distingue deux recettes soit :

- le fonds de coopération régionale qui est une convention avec la Préfecture pour la mise en œuvre de la formation du master délocalisé à Madagascar
- Babelweb et intercom

La répartition par masse est la suivante

Le montant de la masse 10 : 49 768,10 €

Le montant de la masse 20 : 0 €

Au final et au niveau des Grandes Masses de l'UFR SHE, on a :

- Masse 10 : 163 268,10 € (113500+49768,10)
 - Masse 20 : 46 500 €
 - Masse 30 : 404 904,46 €
- Total Budget : 614 672,56 €

Validé à l'unanimité.

Répartition de nos dotations de fonctionnement par centre de coût :

La répartition est calculée sur la base des besoins de dépenses des départements proratisés en fonction de la somme de DGF+TA issue du dialogue de gestion. Les 160 000 € proposés par le Président se répartissent comme suit :

Administration générale :	40 800,00 €
Département STAPS :	55 837,14 €
Département FLE :	4 308,27 €
Département SBE :	59 054,59 €

Validé à l'unanimité.

Point taxe d'apprentissage :

Il est à noter que le montant de la taxe d'apprentissage a fortement baissé. En effet la majorité de la taxe est ciblée sur des composantes de l'Université (et non sur l'UR en général).

L'UFR SHE devra donc mener une politique de récolte et de reversement de la taxe d'apprentissage en sa faveur. Le département SBE se trouvera de ce fait, peut être en concurrence, avec d'autres départements de l'IUT notamment.

Il est également question de la répartition de la somme obtenue : le département SBE offrant des opportunités plus fortes que le département STAPS ou FLE. La question UR/composante se déclinera sur FSHE/Département, ou FSHE/Filière. Le débat doit se mener afin de respecter un principe de solidarité mis en œuvre au sein de l'UFR tout en respectant le travail particulier qui sera fourni par certains. La mise en œuvre a clairement un fort potentiel de conflits futurs. Si la démarche est concertée en amont ces conflits seront évités.

4. POINT CPESIP

Le département SBE propose des groupes composés de 20 à 30 étudiants en mathématiques, physique et chimie.

Pour le département STAPS, un début de proposition sur les contenus a été élaboré et une demande passera au CEVU du 17 novembre 2011.

La politique de l'UFR part dans le sens de retirer des étudiants de l'offre de formation pour les diriger vers le dispositif CPESIP.

5. Point bâtiment administratif

M. Leroyer présente les plans du futur bâtiment administratif et la problématique de répartition future des espaces de 3eme niveau. Les enjeux de m2/ poste de travail sont également présentés.

6. Point réussir en licence

Mme VERKINDT présente les bilans provisoires : environ 16 600 euros sont demandés pour ces demandes qui ne représentent que le second semestre.

M. DALLEAU déplore le fait que les membres du département n'ont pas eu la possibilité de discuter en amont de ces projets qui concernent l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Il souhaiterait qu'à l'avenir ces propositions soient validées par le Conseil de l'UFR après validation du Conseil de Département.

Ce point est validé l'unanimité.

7. Point projet COFIP

M. DELAPLACE présente les 4 thèmes prioritaires pour les projets 2012 sont (dans l'ordre de priorité) :

- Formation / certification ;
- Actions d'initiation et de sensibilisation à l'entrepreneuriat ;
- Stages et périodes de professionnalisation ;
- Rencontres entreprises.

La fiche « projet » sommaire est à retourner au PROFIL auprès de Michelle MARCELY pour le 25 novembre (copie à Jean-Michel DELAPLACE). Cette fiche doit être signée par le porteur du projet et le doyen de la composante. Elle doit obligatoirement comporter le calendrier prévisionnel des opérations ainsi qu'une indication financière. L'engagement est formel et les projets peuvent être retirés.

Pour les projets en cours qui se terminent après la date de rendu de bilan (15 novembre) les bilans pourront être présentés en 2012, mais dans ce cas le versement des 30% de l'enveloppe budgétaire suivra la remise du bilan en 2012.

8. Point salon de l'éducation

La 3ème édition du Salon Régional de l'Éducation a débuté aujourd'hui le 16 novembre et prendra fin ce vendredi 18 novembre au Parc des expositions et des congrès Auguste Legros à Saint-Denis.

Dans le cadre de cette édition, l'Université de La Réunion organise pour ses étudiants et jeunes diplômés un salon d'aide à l'insertion professionnelle intitulé les "Rencontres Sup'Entreprise" à la NORDEV de Saint Denis.

Chaque jour, il y a au moins un représentant des départements STAPS et SBE présent sur le stand dédié à l'UFR SHE.

Tout le matériel demandé n'a pas été accordé, mais globalement le stand a permis la mise en place de toutes les affiches de l'offre de formation générale et celles concernant les départements.

L'UFR a fourni des présentoirs et les fiches diplômes, en moyenne 250 pour chaque licence et 100 pour chaque master.

9. Point budget :

Une nouvelle situation financière est présentée, en date du 16 novembre et fait apparaître un taux d'exécution du budget de 83,61% soit + 30% d'exécution par rapport au précédent conseil de faculté.

Toutefois, le prévisionnel des dépenses laisse un solde de dépenses de 8 834 € dont 6765 € pour le département STAPS.

Le conseil définit le 25 novembre comme date à partir de laquelle on arrête les comptes des soldes excédentaires et on refait un point en cherchant des engagements sur les centres de coût ayant des devis en souffrance.

Point Primes Responsabilités Pédagogiques : un listing de toutes les responsabilités pédagogiques éligibles est fait sans indiquer de sommes pour l'instant.

Les sommes seront proposées pour le CA du 8 décembre. Une réunion sera organisée (le 6 décembre) afin de répartir l'enveloppe des PRP pour la FSHE.

Le conseil valide par principe la liste des fonctions éligibles.

10. Point d'information utilisation des installations sportives le week-end

Le personnel municipal dédié au service technique est peu nombreux et difficile à gérer en particulier le week-end.

L'utilisation du campus le week-end concerne parfois des cours (rarement). Quand il s'agit de demandes extérieures c'est réellement un problème (surtout si ce n'est pas prévu longtemps à l'avance dans le cadre d'une convention). Lorsqu'il y a un référent pédagogique (enseignant titulaire) associé à cette organisation, celui-ci en prend la responsabilité. Dans ce cas il doit s'assurer de connaître le numéro d'astreinte en cas de problème. Pierre Leroyer, responsable de la sécurité sur le campus, indique que cela doit rester exceptionnel.

Le conseil demande donc que l'utilisation du campus soit très limitée le week-end.

Mme Chiron constate que toute la semaine les installations sportives dont la salle de danse sont accessibles toute la journée même en dehors des cours. Les étudiants en profitent pour s'y installer, prendre leurs pauses et y manger. Elle a fait part de son mécontentement et son souhait que les salles soient fermées lorsqu'il n'y a pas cours afin de faciliter le nettoyage, l'hygiène et éviter les dégradations.

11. CEV

Les demandes de renouvellement des CEV présentées au Conseil sont validées à l'unanimité (à

l'exception de M. DIJOUX Rodolphe et de M. CHAN-TENG Daniel).

12. Points divers

- Date limite de retour des profils des emplois d'Enseignants Chercheurs Campagne 2012 : Les profils conformes aux argumentaires fournis pour les postes demandés pour l'UFR SHE sont validés à l'unanimité.

- Bourses (Mme NATIVEL – Division de la Vie de l'Etudiant) :

La bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux est destinée aux étudiants issus de milieu défavorisé afin de leur permettre de poursuivre des études supérieures sans être confrontés à de grandes difficultés matérielles. Elle est allouée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (M.E.S.R.) et calculée en fonction de la situation de la famille de l'étudiant.

Mme NATIVEL présente les différentes aides dispensées par le CROUS :

- Bourses sur critères sociaux et ses compléments (aide au mérite et aide à la mobilité internationale) ;
- Fonds National d'Aide d'Urgence ;
- Aide aux concours enseignants.

L'étudiant sera exonéré des droits d'inscription en présentant la notification conditionnelle qui sera finalisée après obtention du diplôme permettant l'inscription dans la formation choisie. Le versement sera mis en paiement après envoi par l'étudiant de son certificat d'inscription.

L'assiduité signifie la présence des étudiants aux cours, TP, TD, stages et examens. Si des justificatifs ne sont pas fournis la bourse est suspendue et un ordre de reversement est émis. Le CROUS envoie un courrier en janvier aux facultés pour demander une liste des étudiants absents (avec une tolérance de 3 semaines d'absence). Si les étudiants ne se présentent pas aux examens du premier semestre la bourse est également suspendue.

L'UFR SHE a fait appel à Mme NATIVEL afin de chercher une solution au fait que certains étudiants s'inscrivent pour avoir une bourse ou « décrochent » volontairement en gardant leur bourse. Cela va contre l'intérêt même de l'étudiant car au bout de trois ans d'inscription son niveau a baissé par rapport à sa sortie de terminale (puisque'il ne vient pas en cours). La bourse est dans ce cas contre-productive et dessert la situation personnelle de l'étudiant. Le biais recherché par la faculté à travers la bourse, n'est absolument pas une sanction mais bien une incitation à poursuivre un cursus.

L'UFR SHE peut travailler sur l'assiduité aux examens à l'aide d'un règlement intérieur et d'une contractualisation.

La bourse est mensuelle et représente environ 400 euros à l'échelon le plus haut et le plus bas représente l'exonération des frais d'inscriptions.

526 étudiants sont bénéficiaires à la FSHE. 3 étudiants bénéficient du fonds national d'aide d'urgence et plus de 61% sont à l'échelon 5 (= 95étudiants) et 6 (= 226).

M. Leroyer remercie Mme NATIVEL et souhaite qu'un dialogue entre le CROUS et l'Université se crée.

- JPO du 16 février 2012 (Mme RICHAUVET) :

Mme RICHAUVET fait état d'une demande de PROFIL pour la mise en place des Journées Portes Ouvertes. La demande concerne l'ensemble des amphithéâtres du campus sur la journée du 16 février 2012. Des compléments d'informations seront réclamés à Mme Stéphanie Robert sur l'opportunité d'utiliser l'ensemble des amphithéâtres. Les cours seront maintenus dans la mesure du possible.

Le conseil prend fin à 18h50